

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 2 juillet 2026

UN NOUVEAU CENTRE D'ÉTAT-MAJOR POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS FRANCILIENS

Le nouveau Centre d'État-Major de la sûreté (CEMS) de la RATP est l'illustration concrète de la priorité donnée par la RATP et Île-de-France Mobilités à la sûreté dans les transports. Le CEMS permettra de coordonner les 114 équipes du GPSR qui interviennent chaque jour sur un réseau de transport en plein essor, du fait de la mise en service progressive des lignes 15, 16, 17 et 18. 15 millions d'euros ont été investis par Île-de-France Mobilités sur ce nouveau centre.

Un centre de commandement qui accroît la sécurité des voyageurs et des agents

Afin de moderniser leur capacité à piloter la sûreté du réseau en temps réel, Île-de-France Mobilités et la RATP déploient le nouveau CEMS, qui permettra d'orienter les interventions du Groupe de protection et de sécurité des réseaux (GPSR) et d'articuler son action avec celle de l'ensemble des forces de sécurité (police nationale, police municipale, sécurité privée, etc.). Ce nouveau centre, sous la responsabilité de la RATP, sera en lien avec le Centre de coordination opérationnelle de sécurité (CCOS) de la préfecture de police inauguré en 2022 et co-financé par l'Etat et Île-de-France Mobilités.

Ce centre, qui se substitue à l'ancien poste de commandement situé à la Maison de la RATP, est plus moderne et mieux dimensionné. Améliorant les conditions de travail des agents, il permet par ailleurs de réunir dans un seul espace toutes les équipes en charge du suivi des faits de sûreté sur le réseau, de l'analyse des situations en cours, de l'exploitation des images et de la conception des dispositifs de sécurisation, afin de coordonner les réponses à mettre en œuvre pour la sécurité des usagers.

Au total, ce sont 130 agents qui seront mobilisés pour un fonctionnement en continu afin de raccourcir la chaîne entre l'alerte, l'analyse et l'intervention, et d'apporter une réponse toujours plus rapide, plus coordonnée et plus efficace face aux incidents.

Ce nouvel outil, innovant et performant, financé intégralement à hauteur de 15 millions d'euros par Île-de-France Mobilités, illustre ainsi la priorité de l'autorité organisatrice et de la RATP quant à la sécurité du réseau envers les voyageurs et les agents. Il a été inauguré ce jour par la présidente d'Île-de-France Mobilités, Valérie Péresse, le Président-directeur général du groupe RATP, Xavier Piechaczyk, et le préfet de Police, Patrice Faure.

CEMS, CCOS, quelle différence ?

Le Centre de coordination opérationnelle de sécurité (CCOS) de la préfecture de police, inauguré en 2022 et co-financé par Île-de-France Mobilités, permet de coordonner en temps réel l'action des différents acteurs de la sécurité dans les transports en commun, l'action de la police nationale avec les différents opérateurs sur l'ensemble des réseaux franciliens. Ce centre accueille ainsi dans une même salle des agents des forces de sécurité intérieure, des agents de liaison de la RATP et de la SNCF, et depuis novembre 2025, un agent de liaison d'Île-de-France Mobilités représentant les autres opérateurs de transport.

Le Centre d'État-Major de la sûreté (CEMS) permet quant à lui de piloter les équipes de la RATP sur les lignes qu'elle sécurise pour le compte d'Île-de-France Mobilités.

Le CEMS sera ainsi en lien permanent avec le CCOS dans le cadre de la coordination du continuum de sécurité au service de la sécurité des agents et des usagers.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

Un appui renforcé pour les agents du groupe de protection et de sécurité des réseaux

Cette organisation renforce directement l'action et la coordination des agents du Groupe de Protection et de Sécurité des Réseaux (GPSR) de la RATP, qui jouent un rôle essentiel dans la sécurisation des transports franciliens. Dans un environnement parmi les plus denses au monde, le CEMS coordonne un dispositif mobilisant chaque jour plus de 100 équipes déployées sur le terrain et un poste de commandement actif 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Assermentés, agréés, armés et dûment formés, les membres du GPSR de la RATP interviennent en fonction des faits recensés et des besoins suivis en temps réel pour assurer la sécurité aussi bien des voyageurs que de l'ensemble des agents du réseau. Leur savoir-faire constitue un appui déterminant aux côtés des acteurs du continuum de sécurité (Police nationale et municipale, Sûreté ferroviaire, BRT, etc.) dans la gestion des situations complexes ou de crise, en particulier dans les espaces contraints du réseau.

Conçu pour accompagner les transformations du réseau, le CEMS répond par ailleurs aux nouveaux besoins posés par l'ouverture à venir des lignes 15, 16, 17 et 18, dont le GPSR assura la sécurité, les évolutions du réseau bus et la modernisation des outils de sûreté.

« Avec le Centre d'État-Major de la Sûreté, la RATP, renforce ses moyens d'action en matière de sûreté, au service de celles et ceux qui protègent et assurent la sécurité des voyageurs et des agents et dont je veux saluer l'engagement. Ce centre leur apporte une coordination plus étroite, un appui plus rapide et une capacité de décision renforcée, au sein du dispositif de sécurité étendu que nous faisons vivre avec l'ensemble de nos partenaires. »

Xavier Piechaczyk

Président Directeur général de la RATP

« La sécurité des usagers et agents des transports en commun franciliens est une priorité d'Île-de-France Mobilités qui y consacre près de 300 millions d'euros chaque année pour assurer une présence humaine concourant à la sûreté sur l'ensemble des réseaux. Les équipes du GPSR sont un acteur majeur du continuum de sécurité des transports sur les réseaux exploités par la RATP, mais aussi demain des futures lignes du métro francilien. Le nouveau Centre d'État-Major de la Sûreté s'inscrit dans la lignée des investissements d'Île-de-France Mobilités en la matière, comme le Centre de coordination opérationnelle de sécurité de la préfecture de police inauguré en 2022. Il est ainsi un outil indispensable du continuum de sécurité car il permet notamment de renforcer la supervision et la gestion des incidents de sûreté. »

Valérie Péresse

Présidente d'Île-de-France Mobilités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**Un nouveau centre qui s'inscrit dans un plan de lutte global**

La sécurité est une priorité absolue pour la RATP et Île-de-France Mobilités, qui investit chaque année 300 millions d'euros pour :

- Plus de 3 000 agents de terrain (GPSR, Sûreté ferroviaire, BRT, agents de sécurité privée), soit 1 000 agents de plus depuis 2016 et le recrutement déjà engagé de 1 000 agents supplémentaires d'ici 2027, présents pour intervenir à tout moment partout sur le réseau ;
- 6 300 bornes d'appel sur tout le réseau et un numéro unifié, le 3117 (ou 3117-7 par SMS) qui fonctionne 24h/24 et 7 jours sur 7 pour signaler tout acte de délinquance ;
- 80 000 caméras de vidéoprotection sur tout le réseau, reliées à un centre de coordination unique en Europe, installé directement à la préfecture de Police (le CCOS), co-financé par Île-de-France Mobilités pour plus de 8 millions d'euros ;
- Le développement de « *safe places* » sur tout le réseau, avec plus de 150 commerces labellisés par la RATP pour accueillir les victimes.

Contacts presse Île-de-France Mobilités : contactpresse@iledefrance-mobilites.fr

Contacts presse RATP : 01 58 78 37 37 – servicedepresse@ratp.fr